

Ministère
de l'Intérieur,
de l'Agriculture
et
du Commerce.

Paris, le 6 mars 1853

Monsieur,

Si j'ai tardé à répondre à votre lettre, c'est que j'ai
eu peine à rechercher les deux ouvrages que vous me
demandiez et qui ne figurent ni l'un ni l'autre dans
l'Annuaire du Commerce. Je n'ai pu me procurer que
celui de M. de Corulle 52 Rue d'Angouleme-St-Honore;
ce n'a pu donner l'autre.

Je vous remercie des détails contenus dans votre lettre
sur la coupe des ~~peaux~~ et le piquage d'ouze. J'aurais été
très satisfait d'en trouver d'après l'étendue du fait historique
historique dont vous parlez; mais à ce sujet vous êtes d'un
extrême laconisme. Je prends note, néanmoins, de ce qui

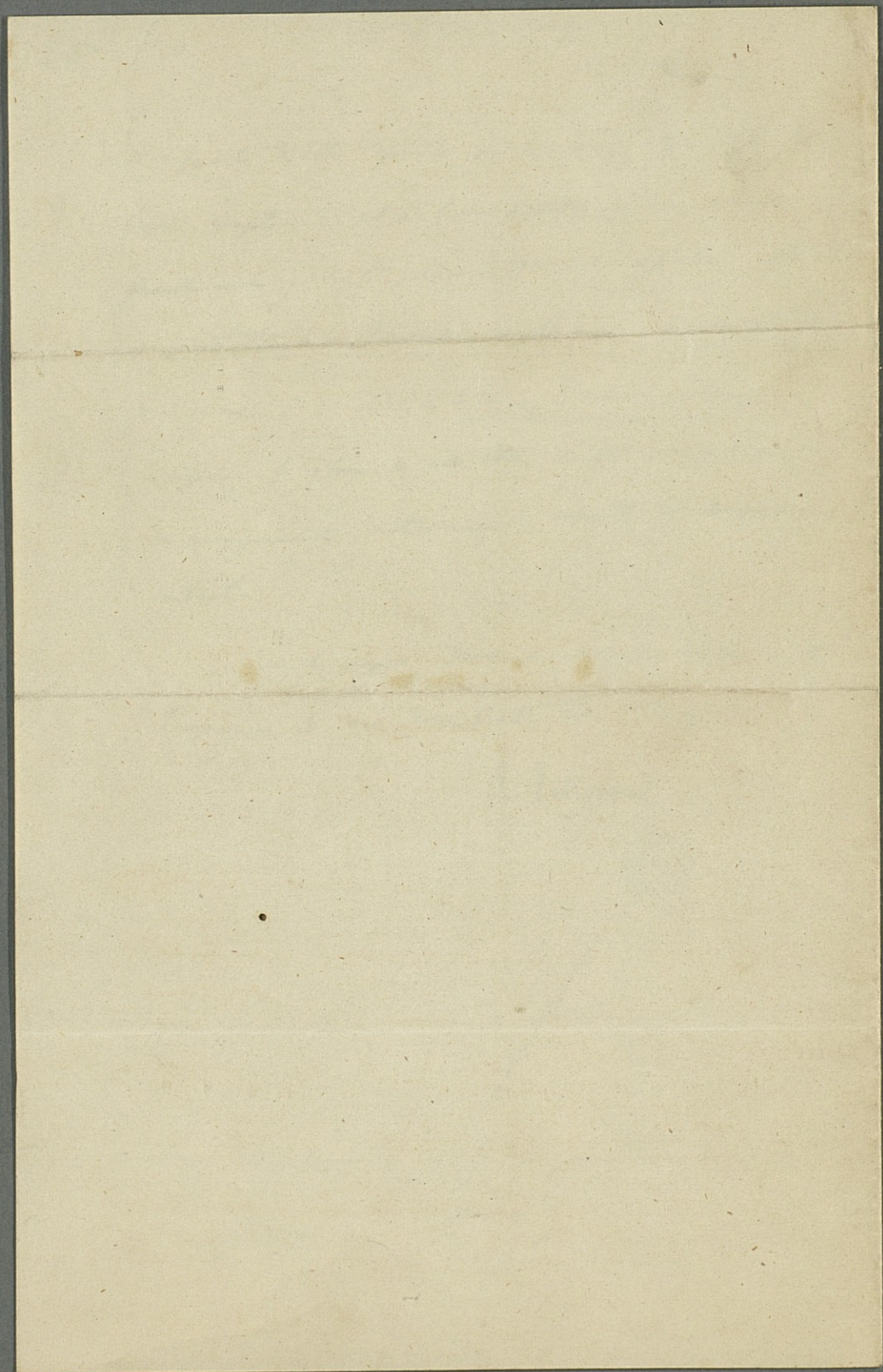
Je rapporte à votre opinion sur le tarif, afin d'en tenir grand compte. C'est le local print que vous abordez, et ~~jeant à la~~ j'adopte pleinement votre assertion. Quant à la situation de la demande en elle-même, à l'échelle totale de mes exposés à Paris en les moyens d'action qu'onques indiqués, le silence de votre lettre me fait que empirer les renseignements antérieurement recueillis et sergeusement contrôlés.

Un très agréable, mame, avec mes remerciements l'espérance de ma considération au distingué.

A. Audigane



344



MIS RUDÉ 380

345

Monsieur Charmier, membre du Conseil des pauvres,

4 Place St Laurent

à Lyon

(Brière)



